

# notre parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

# N°2



Parc  
naturel  
régional  
des Causses  
du Quercy

*Comprendre: les élus du Parc*  
*Au quotidien: projets et actions*  
*Initiatives: acteurs en vue*

## *Ouel territoire dans 12 ans?*



# Sommaire

## DOSSIER : « QUEL TERRITOIRE DANS 12 ANS ? »

P. 4

- « L'avenir du Parc s'invente avec vous »
- La population « sondée » aux Rencontres du Parc

### *Le point de vue de...*

- **Stéphane Dolo**, habitant sur la commune de Lalbenque  
« L'attente d'une présence Parc plus marquée dans le sud »
- **Bruno Alayrac**, éleveur à Lauzès  
« L'espace agricole, indispensable au territoire »
- **Serge Pasquier**, habitant à Vers et élu chargé des relations avec le Parc  
« Des échanges mieux structurés entre les communes et le Parc »
- **Maguy Vayssouze**, présidente de la Fédération des foyers ruraux  
« Le classement en PNR, essentiel pour le territoire »

## Comprendre

Les élus du Parc

P. 10



## Au quotidien

L'herbier numérique des écoliers de Gréalou

P. 12

Un vrai « coup de pouce » aux projets locaux

P. 14

Du pâturage à l'auberge

P. 16



## Initiatives

La haute technologie au cœur des champs

P. 17



## Tour d'horizon

L'intervention touristique  
du Parc naturel régional

P. 18



## Patrimoine

Sur la piste de l'Azuré du serpolet...

P. 20

# Éditorial

Le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy gagne des habitants depuis plusieurs années, c'est un fait. Voilà une dynamique qui prouve, s'il en était besoin, qu'un Parc naturel régional n'est pas figé mais évolue bel et bien. Cette évolution doit se refléter dans le nouveau projet que nous concevons pour ce territoire pour les 12 ans à venir. C'est pourquoi, des réunions publiques ont eu lieu cet été et d'autres seront programmées au cours de l'automne.

Le contenu de notre nouvelle *Charte* se dessine progressivement à travers des enjeux comme l'urbanisme, la ressource en eau, le maintien et le développement d'activités économiques par la valorisation de notre patrimoine naturel, culturel... Peut-être d'ailleurs, vous retrouverez-vous dans les témoignages tantôt critiques, tantôt encourageants de Stéphane, Bruno, Maguy, Serge, Gauthier, Muriel et Saïd. Sinon, exprimez vos attentes, remarques, propositions par les différents moyens d'expression mis à votre disposition et évoqués dans ce journal.

Sans oublier que, dans les Mairies et Communautés de communes, vos élus sont aussi des élus du Parc (lire en pages 10 et 11). Ils sont à votre écoute, répondront à vos interrogations et transmettront vos observations. Elles peuvent même concerner ce journal : des idées de sujets, des améliorations à apporter... Son titre, *notreparc*, n'est pas une formule de style mais une véritable volonté d'œuvrer ensemble pour un territoire qui nous tient tous à cœur et qui mérite d'être défendu.





## « Quel territoire dans 12 ans ? »

*La réflexion engagée à l'occasion de l'élaboration de la nouvelle Charte du Parc naturel régional mobilise les élus, les techniciens du Parc, mais aussi et surtout les habitants du territoire. État des lieux, au fil d'entretiens individuels et de rencontres collectives, autour d'une question clé : « Quel territoire dans 12 ans » ?*

**À** quoi ressemblera notre territoire dans 12 ans ? Quelle sera son évolution ? Qu'avons-nous à perdre ou à gagner ? Pourquoi 12 ans ? C'est la nouvelle durée réglementaire d'une charte <sup>(1)</sup> de Parc naturel régional (auparavant c'était 10 ans).

Comment mener une telle réflexion ? À partir d'un état des lieux du territoire aujourd'hui et d'une analyse de la manière dont le Parc a contribué à valoriser son territoire, à mobiliser et soutenir les forces vives qui l'animent, à œuvrer, plus globalement, pour un développement durable et pour le bien-être de tous ceux qui y résident ou souhaiteraient y résider.

### **En concertation avec les habitants...**

Ce qui fait, par ailleurs, toute l'originalité d'une démarche de Parc naturel régional, c'est la possibilité d'évaluer périodiquement son action et sa dynamique. Aux mois de juin et juillet, les habitants ont été invités à débattre, dans le cadre de réunions publiques, des enjeux qui leur semblaient prioritaires pour le territoire. À l'automne, d'autres rendez-vous sont prévus dans les Communautés de communes pour évoquer, cette fois, les mesures et pistes d'actions répondant à ces enjeux. Ce ne sont pas, bien sûr, les seuls moyens d'expression, de

rencontres et d'échanges, et le journal du Parc devait se faire l'écho de témoignages recueillis auprès d'habitants qui nous livrent leurs attentes d'ici à 12 ans. ■

**«...l'originalité d'une démarche de Parc naturel régional, c'est la possibilité d'évaluer périodiquement son action et sa dynamique ».**

<sup>(1)</sup> Le contenu de la Charte est issu de l'adhésion volontaire notamment des Communes et Communautés de communes du territoire.

Elle précise le périmètre du Parc, ses domaines d'intervention, ses missions, les moyens techniques et financiers mis à sa disposition, les engagements de ses partenaires (État, Région, Département, Communes, Communautés de communes...).

# « L'avenir du Parc s'invente avec vous »

Le classement, en 1999, de notre territoire en « Parc naturel régional » atteste, non seulement, de qualités remarquables du point de vue patrimonial, naturel... mais aussi d'une démarche d'engagement

## «...des réunions publiques réparties sur le territoire ».

des Communes et Communautés de communes en faveur d'un développement respectueux de l'environnement. L'élaboration de la nouvelle *Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy* est l'occasion de conforter un projet de territoire durable, partagé par tous. C'est pourquoi le Parc a engagé une consultation locale, notamment grâce à l'organisation de réunions publiques réparties sur le territoire. 6 ont déjà eu lieu cet été. Elles ont contribué à déterminer les grands enjeux pour notre territoire dans les 12 ans à venir.

*L'agriculture, l'habitat, l'eau et la qualité des milieux souterrains sont des enjeux majeurs que les participants aux débats publics ont mis en avant.*



À chaque fois, un document a été distribué dans la salle pour que les personnes présentes puissent cocher, sur une grille pré-établie, les enjeux qui leur paraissent prioritaires, mais aussi faire des propositions supplémentaires (lire en encadré).



*Un échange entre élus, techniciens et habitants...*

Au total, ce sont plus de 300 personnes qui ont participé à cette démarche. De nouveaux débats publics sont programmés pour l'automne. Venez nombreux pour construire ensemble le Parc de demain. Vous serez informé prochainement par voie d'affichage, de presse et sur [www.parc-causses-du-quercy.org](http://www.parc-causses-du-quercy.org), des dates et lieux de ces rendez-vous. ■

## L'AVIS DES PARTICIPANTS

### Enjeux les plus cochés

- La qualité de notre eau et de nos milieux souterrains.
- La création et le maintien d'activités économiques et d'emplois ancrés à nos bassins de vie.
- Un patrimoine naturel de qualité à transmettre à nos enfants.
- Une agriculture, moteur de la vie économique, qui entretient l'espace.
- La sauvegarde de notre espace et de nos sols.
- Notre patrimoine bâti et culturel.

### Quelques-unes des propositions faites

- Installation des jeunes.
- Maintien/développement des services publics et services aux personnes (aides en faveur des jeunes, des handicapés...).
- Développement de la démocratie participative/implication des habitants.
- Transport/réseaux.
- Habitat/nouvelles conceptions de l'urbanisme (énergies renouvelables).



## PAROLES D'enfants

« Ce qui me plaît, ce sont les espaces protégés. Et j'aimerais qu'il y en ait plus ».  
(Arthur, Gramat)

« Tous les matins, quand on va dehors, on voit un magnifique paysage. On aimerait que ce soit pareil dans dix ans. On voudrait que les agriculteurs continuent à élever beaucoup d'animaux ».  
(Eddy, Sabadel-Lauzès)

« Plus de chemins entretenus, ce serait mieux, car j'ai souvent les pneus de mon vélo crevés ».  
(Oscar, Limogne-en-Quercy)

**Stéphane Dolo**

*habitant sur la commune de Lalbenque*

## « L'attente d'une présence Parc plus marquée dans le sud »

« **C**e fut une affaire de coup de cœur. Je suis né banlieusard. Puis, j'ai travaillé et résidé cinq ans à Toulouse et lorsque j'ai dû aller travailler à Cahors, j'ai décidé de changer radicalement de mode de résidence : plutôt dans la campagne qu'en zone urbaine ». C'est ainsi que Stéphane Dolo, originaire de la région parisienne, son épouse, une Figeacoise d'origine, et leurs deux enfants s'installent, en 1994, dans la commune de Lalbenque.



### Une atmosphère de vie...

Qualité du paysage, de l'architecture ancienne, atmosphère de vie... La famille Dolo se sent d'autant plus

heureuse d'être ici que l'envoi des enfants à l'école ne pose pas de problème, qu'il n'y a pas de difficultés pour accéder aux services de première nécessité et qu'existe une vie associative intéressante.

« Non, vivre ici n'implique pas de difficulté, pour peu qu'on soit disposé à aller vers les autres. Mes enfants apprécient beaucoup d'y être », note Stéphane Dolo, qui s'implique d'ailleurs très vite dans l'association des parents d'élèves de l'école de Lalbenque : « Contrairement à ce que j'ai pu connaître en ville, ce type d'association joue un rôle au sein de l'école, mais aussi pour son environnement immédiat, en organisant des animations ». Après quoi, il s'occupe du club de volley-ball local.

Les Rencontres du Parc, organisées à l'automne 2008 sur le site du musée de Cuzals, ont réuni près de 900 personnes pour réfléchir en commun, s'informer sur le Parc et ses partenaires, mais aussi profiter de multiples animations.

### Des manques et des inquiétudes...

Pour autant, celui qui est aussi, depuis les dernières élections municipales, un élu communal, est sensible à des « manques » tels que l'absence de grand événement culturel au sud du territoire ou, dans une moindre mesure, les difficultés liées à l'état des voies de communication. Surtout, il s'inquiète de voir l'État se désengager des enjeux locaux : « Lorsque je vois, par exemple, qu'on donne au Département la charge de la RN 20 sans contrepartie, je ne trouve pas cela normal. J'ai l'impression que l'État ne se soucie plus vraiment de territoires comme le nôtre, dont il ne faut pas se cacher le développement économique limité ». Et d'ajouter : « Quand je pense à ce qu'a pu coûter, pour la Commune, la rénovation de l'école qui était de première nécessité, je me dis aussi qu'il devrait être plus attentif aux moyens dont disposent les collectivités locales ».

### Apprentissage d'élu, apprentissage du Parc...

Entre affaires scolaires (qu'il connaît bien), PLU (sur lequel il se forme) et communication (un métier qu'il a mis au service du journal communal et du journal intercommunal), le jeune élu a pris à cœur sa charge de conseiller municipal. Tout en sachant qu'il a bien des choses à apprendre. Du Parc, il avoue ainsi le connaître plutôt en tant que particulier, via certains services tels que le Service public d'assainissement non collectif (SPANC). Mais il remarque aussi : « J'entends souvent dire, autour de moi, que c'est un organisme abstrait, lointain. Je me demande s'il n'y a pas un problème de communication ». Concédant que « concernant le renouvellement de la Charte, je me sens un peu dans l'inconnu », il se promet de participer aux réunions publiques programmées par le Parc. ■



**Bruno Alayrac**  
éleveur à Lauzès

## « L'espace agricole, indispensable au territoire »

« **L**e fait d'être un Parc naturel régional permet à notre territoire rural d'être bien identifié. C'est une marque », souligne Bruno Alayrac. Cet agriculteur a choisi de travailler et vivre, avec sa compagne et ses deux enfants, sur ce territoire dont il apprécie la qualité de vie, en dépit du « manque de voies de communication » et, aussi, d'un « certain isolement, en hiver ».

### La question clé des activités

Pour l'agriculteur, ce n'est pas toujours facile : « La terre est dure, plus que dans d'autres régions. Le métier est très exigeant. Et il faut savoir s'adapter ». Entré dans le métier « très jeune », Bruno Alayrac l'exerce aujourd'hui dans le cadre d'un GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), constitué avec son père sur le créneau de l'élevage : « Nous regrouper nous a permis d'augmenter notre production et de nous assurer un meilleur revenu ». Leur exploitation s'organise autour de 800 ovins Causse du Lot, entre production sous le label Agneau du Quercy, élevage d'agnelles commercialisées auprès d'autres éleveurs, et entretien de terres qui les nourrissent. « La labellisation nous garantit un bon circuit de commercialisation, mais aussi et surtout une excellente reconnaissance liée au goût du terroir ainsi qu'à notre savoir-faire », précise encore le jeune éleveur de Lauzès par ailleurs impliqué dans le syndicalisme agricole. « Chaque exploitation, chaque type d'activité, a ses particularités. Mais, la population agricole vieillit et il est difficile, pour des jeunes, de s'installer ». La question de l'agriculture et, plus généralement, des activités, lui paraît centrale pour l'avenir : « Si j'ai une crainte, c'est celle de me retrouver dans une sorte de réserve où les agriculteurs, les artisans, n'auraient plus pour fonction que de faire visiter des exploitations ou faire découvrir de nouveaux métiers ». Et de souhaiter que cet avenir ne soit pas seulement envisagé sous



« l'angle du tourisme, qui n'est qu'un apport saisonnier, et d'un environnementalisme excessif ».

Conscient que le rôle du Parc naturel régional (PNR) a été important en matière de préservation du paysage et de l'environnement – le GAEC a d'ailleurs opté pour une démarche Natura 2000 – il rappelle néanmoins que « S'il y a eu création d'un parc, c'est que nos aînés avaient su entretenir l'espace, préserver la qualité environnementale. Les agriculteurs ont naturellement un rôle à jouer, même s'ils ont parfois du mal à communiquer. Pas question de laisser l'espace s'appauvrir... Mais attention aussi, pas question de devenir des "cantonnières" ».

### Pour une « marque de fabrique » Parc

L'urgence serait plutôt, pour lui, que le Parc et d'autres collectivités locales agissent pour « favoriser, par exemple en facilitant l'accès au logement, l'installation de jeunes exploitants ». Convaincu que l'image du PNR est extrêmement bénéfique, il verrait bien, sous son égide, « la création d'une sorte de marque de fabrique des productions animales, végétales du territoire ». Autant de raisons de se tenir au courant de l'élaboration de la nouvelle Charte : « Je sais qu'il y a des réunions publiques et je vais y participer. Ce sera aussi l'occasion, pour moi, de savoir plus précisément quel est et quel peut être le rôle du Parc ». ■

## LA POPULATION « SONDÉE <sup>(1)</sup> » AUX RENCONTRES DU PARC

« Il a du caractère, du charme, une âme, un potentiel inouï »... C'est « la particularité » du territoire. Les sondés soulignent sa beauté, son calme, sa richesse naturelle et humaine. Sa qualité de vie ressort à travers les expressions « naturel », « sain », « qualité de l'air », « qualité des populations »... Le territoire procure des sensations agréables, souvent évoquées avec émotion. Les personnes interrogées sont pourtant sensibles au « manque » de certains équipements et services. Ils notent qu'une vie culturelle de proximité s'est développée... tout en souhaitant plus de diversité.

### Le rôle des élus méconnu

Quant au rôle des élus, les sondés avouent ne pas trop savoir ce qu'ils font ni ce qu'ils peuvent faire. On souhaite, par exemple, qu'ils « fassent plus pour soutenir la qualité de vie, une agriculture de qualité », « soutenir les initiatives locales qui dynamisent le développement culturel, associatif ». Une personne note aussi : « Je ne pense pas que les élus réalisent à quel point le tourisme vert est une clé pour le développement et le maintien de la vie sur le Parc »... Si elles devaient prendre une première décision en tant qu'élus, les personnes interrogées privilégieraient des actions concrètes sur la culture, la maîtrise de l'énergie, l'aide à l'initiative locale, le tourisme. Autre thème notable : l'action pour obtenir des financements extérieurs, en participant à des programmes ou en sollicitant l'État.

### Idées d'un territoire idéal...

Interrogés sur le territoire idéal, un souhait commun se dégage : concilier protection de l'environnement et activités économiques, identité et modernité, favoriser les solidarités, se mobiliser pour les services publics. De là, quelques idées comme : « un véritable développement du service public pour l'environnement, les transports, l'énergie solaire, l'éducation, la santé », ou « favoriser les jardins collectifs », « construire des maisons totalement écologiques et autonomes ».

<sup>(1)</sup> Les « sondés » ont répondu à un questionnaire axé sur 9 thèmes relatifs au territoire et à sa qualité de vie, à leurs attentes personnelles et aux manques perçus, au rôle des élus, au territoire idéal. Ce questionnaire a été administré par les membres du collectif artistique et culturel le Ventre, implanté à Concots.

## COMMENT S'INFORMER ?

## &gt; Des réunions publiques

Les prochaines réunions publiques concernant la nouvelle Charte, organisées à raison d'une par Communauté de communes, auront lieu en novembre 2009.

## &gt; Dans vos mairies

N'hésitez pas à pousser la porte de votre mairie. Vos élus répondront à vos questions et vous y trouverez de la documentation du Parc.

## &gt; Le site

[www.parc-causses-du-quercy.org](http://www.parc-causses-du-quercy.org)

Ce site Internet vous informe de l'activité du Parc, de ses animations, et vous permet d'accéder à la plupart de ses publications. Une rubrique consacrée à la révision de la Charte y sera très prochainement consultable. Vous pourrez y télécharger des documents, donner votre avis grâce à la mise en ligne de commentaires, suivre les étapes de la révision.

## &gt; Le siège du Parc naturel régional des Causses du Quercy à Labastide-Murat



Dans les locaux du Parc ou à l'occasion de manifestations auxquelles il participe, un « arbre à palabres » vous permet de faire des remarques, propositions concernant la Charte. Nos locaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi).

11, rue Traversière - BP 10 - 46 240 Labastide-Murat  
E-mail: [contact@parc-causses-du-quercy.org](mailto:contact@parc-causses-du-quercy.org)  
Tél.: 05 65 24 20 50 - Fax: 05 65 24 20 59.

## Serge Pasquier

habitant à Vers et élu chargé des relations avec le Parc

## « Des échanges mieux structurés entre les communes et le Parc »



« **N**ous sommes des Parisiens depuis plusieurs générations, mais ma famille a toujours été proche de la nature. Et, lorsque j'ai pris ma retraite professionnelle, j'ai souhaité m'installer dans un endroit où elle a gardé toute sa place ». C'est ainsi que Serge Pasquier et son épouse prennent, en 2003, la direction de Vers, petite commune au confluent du Lot et du Vers. Ils résident aujourd'hui à deux pas de l'église, en plein cœur du village.

## Du bien-vivre à l'engagement

Ici, le sentiment du bien-vivre s'associe « à cette beauté naturelle, unique par ses couleurs, sa lumière » que la famille Pasquier a, chaque jour, sous les yeux. Mais, il s'accompagne aussi d'une vie sociale dont le maître de maison a rapidement pris sa part. D'abord dans le milieu associatif – il est président du Comité d'animation versois, entre autres – puis, à partir de 2007, au sein de l'équipe municipale renouvelée. « Pour moi, c'est surtout une question de participation à la vie locale. Aujourd'hui, je m'occupe de l'urbanisme et je dois gérer le dossier du PLU que mes prédécesseurs avaient fort bien mené. C'est une question importante pour notre territoire communal et c'est ce qui m'intéresse ».

Le nouvel élu, délégué auprès de la Communauté de communes Lot-Célé

est aussi auprès du Parc dans le cadre de la Commission tourisme : « Il faut savoir que Vers est un site aux très fortes capacités d'accueil, grâce à son village de vacances, ses deux campings, son hôtel haut de gamme, sa halte nautique. Notre atout, c'est qu'il y a aujourd'hui une véritable demande de nature et qu'elle peut même créer de l'attractivité résidentielle. Mais c'est donc aussi un enjeu à anticiper et maîtriser ». Et d'ajouter : « Il est clair que le Parc joue, à ce niveau, un rôle moteur. Incontestablement, il apporte une image de "qualité", naturelle, paysagère, de vie ».

## Cohérence et cohésion du paysage...

Serge Pasquier défendra ainsi l'idée que « celui-ci doit continuer à préserver la cohérence et la cohésion du paysage quercynois, à prendre soin de ses atouts naturels, à travailler sur le cadre de vie, à innover dans le domaine des énergies »... Il avoue cependant une réticence quant au fait que « le Parc soit conçu comme un outil de développement économique » et craint qu'il ne dilue ainsi sa légitimité. Mais il ne doute pas que Communes, Intercommunalités et PNR puissent coordonner leurs efforts au bénéfice du territoire, tout en souhaitant « qu'il y ait, dans les Communes et les Communautés, des structures vraiment dédiées à la communication et aux échanges avec le Parc ». Il est également sensible à un « certain décalage entre le très bon niveau d'information dont disposent les techniciens sur les dossiers et le temps dont bénéficient les élus pour se les approprier, d'où leur impression, parfois, de ne pas être en capacité de décider ».

Il est vrai, aussi, que les « voies de communication » posent un réel problème pour ce territoire dont Serge Pasquier veut « qu'il reste au plus près de la nature, mais pour autant, pas figé ; je ne souhaite pas vivre dans un musée ».

**Maguy Vayssouze**

*présidente de la Fédération des foyers ruraux*

## « Le classement en PNR, essentiel pour le territoire »

« **L**e Parc a beaucoup apporté à notre territoire en termes de développement et d'image. Un Lotois émigré aux États-Unis, parti du pays pendant de longues années, nous a récemment fait part de sa surprise de retrouver un territoire dynamique où il fait bon vivre ».

Professeur d'anglais à la retraite et résidant à Saint-Simon, Maguy Vayssouze est une enfant du pays. Elle a choisi de vivre sur ce territoire « à dimension humaine, jouissant d'un environnement exceptionnel et où l'on peut facilement se lier d'amitié aussi bien avec les "anciens" qu'avec les "nouveaux" habitants ». Depuis longtemps impliquée dans le mouvement des Foyers ruraux, dont elle préside la fédération départementale, elle dresse néanmoins un constat lucide des difficultés quotidiennes auxquelles se heurte, aujourd'hui, le développement de l'espace rural : « Nous qui vivons sur des territoires ruraux, sommes souvent perçus comme des excentrés. Il devient de plus en plus difficile de se rendre en train dans une métropole française, les problèmes de connexion Internet sont fréquents, le téléphone portable ne passe pas partout ». Maguy Vayssouze ne décolère pas, non plus, contre la suppression des services publics.

### Questions autour de l'animation

Pour cette responsable de la vie associative, l'animation du territoire rural nécessite beaucoup de temps passé à sillonner les routes et une grande énergie consacrée à fédérer les bonnes volontés présentes dans chacun des villages. Mobilisée au sein du Comité de la vie associative du Parc, elle tient à souligner que la question de l'animation rurale renvoie à une réflexion plus large sur l'avenir des espaces ruraux. Comment concilier, par exemple, sur les Causses du Quercy, développement économique et préservation de l'identité du territoire, de

son cadre environnemental ? C'est-à-dire, concrètement, comment promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement, favoriser l'installation d'activités non polluantes et entretenir les terres ?

### Un dialogue... des priorités

L'activité agricole est un point clé de cette réflexion et de l'action que les collectivités devraient conduire, en privilégiant « un dialogue permettant que les différents points de vue qui s'expriment aujourd'hui autour des principes d'une agriculture de qualité et respectueuse de l'environnement puissent converger ». Maguy Vayssouze souhaite aussi que soient considérés comme des priorités le développement culturel – dont elle souhaite qu'il se réalise « en veillant à préserver l'équilibre entre l'investissement des bénévoles et l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier de la part des professionnels » – et l'action en faveur des personnes les plus fragiles et la lutte contre leur isolement.

Le Parc doit poursuivre aussi l'action entreprise, notamment sur la préservation de la qualité environnementale du territoire : « Dans ce domaine, les associations



attendent beaucoup du Parc... Peut-être trop, d'ailleurs : elles ont tendance parfois à croire que celui-ci, d'un coup de baguette magique, pourrait résoudre toutes nos difficultés. Son Comité de la vie associative est un lieu très concret où elles peuvent faire entendre leurs voix, proposer des initiatives et enrichir leurs points de vue pour agir efficacement ».

À la veille du renouvellement de la Charte, « les enjeux sont importants pour la population », souligne Maguy Vayssouze, qui espère vivement que les habitants participent aux réunions publiques qui sont proposées à cette occasion : « Si le territoire devait perdre son classement en Parc naturel régional, ce serait très grave. Car cela reviendrait à nous priver, nous habitants du Parc, de nombreux moyens financiers, techniques et logistiques, mais aussi de retombées en terme d'image. Autant de facteurs essentiels à un développement économique raisonné du territoire ». ■



Les Rencontres associatives du Parc ont lieu chaque année (édition 2008).

# Comprendre

## Les élus du Parc



**Serge Juskwiewski**

*Président du Parc naturel régional*



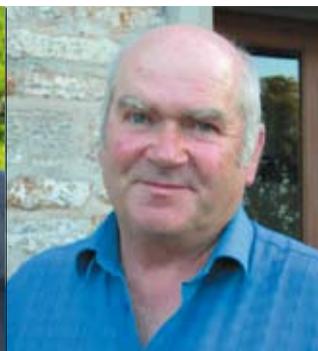
**Maxime Verdier**

*Vice-président en charge du Tourisme (Conseil général)*



**Reynald Deschamps**

*Vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et des services à la population (maire de Bouziès)*



**Serge Despeyroux**

*Vice-président en charge de l'habitat, l'urbanisme et l'énergie (Conseil général)*



**L. Georges Foissac**

*Vice-président en charge des finances (maire de Labastide-Murat)*

### COMMISSION TOURISME

- **Calvignac** > Francine Wicart, conseillère municipale.
- **Caniac-du-Causse** > Christian Feller, conseiller municipal.
- **Cieurac** > Michel Gard, conseiller municipal.
- **Cours** > Jean-Claude Constant, conseiller municipal.
- **Gramat** > Michel Joubert, conseiller municipal.
- **Labastide-Murat** > Jean-Paul Sindou, conseiller communautaire.
- **Laburgade** > Michel Boyer, conseiller municipal.
- **Lalbenque** > Maxime Carnajac, vice-président de la Communauté de communes.
- **Lauzès** > Pierre Brassac, conseiller municipal.
- **Lavergne** > Colette Ser, conseillère municipale.
- **Livernon** > Martine Bagreaux-Benet, vice-présidente de la Communauté de communes.
- **Lunegarde** > Alberte Peyrichoux-Wulff, conseillère municipale.
- **Padirac** > Alfred Terlizzi, vice-prés. de la Communauté de communes.
- **Reilhac** > Huguette Edde, conseillère municipale.
- **Reyrevignes** > Michel Goutal, conseiller municipal.
- **Saillac** > Dominique Pantera, conseiller municipal.
- **Saint-Chels** > Christian Rougeyrols, conseiller municipal.

- **Saint-Géry** > Jean-Marie Poujols, vice-président de la Communauté de communes.
- **Saint-Martin de Vers** > Raymond Dardennes, conseiller municipal.
- **Saint-Sulpice** > Bernard Faure, conseiller municipal.
- **Thégra** > Thierry Contensou, conseiller municipal.
- **Vers** > Serge Pasquier, conseiller municipal.

#### Représentants d'associations, partenaires...

- Louis Couchoud, gîte Panda.
- Pierre Lagache, directeur du CDT (Comité départ. du tourisme).
- Isabelle Mazet, Office de tourisme de Limogne-en-Quercy.
- Jean-Luc Obereiner, président du CSP (Comité scientifique et de prospective du Parc).
- Thierry Pelissié, Les phosphatières du Quercy.
- Hélène Puech, directrice des Amis du Célé.

#### Membres associés pour la révision de la Charte

- Alain Affraix, service Tourisme, Sports et Patrimoine, CG46 (Conseil général du Lot).
- Guy Barriviera, président du Comité départemental de spéléologie du Lot.
- Anne Bouillet, présidente de l'Association de tourisme équestre du Lot.
- Anne-Laure Colliou, service Tourisme de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Lot.

- Bruno Giard, président de la Maison du tourisme Rocamadour-Padirac-Gramat.
- Francis Giora, délégué régional au Tourisme.
- Monique Gisbert, présidente de l'UDOTSI du Lot.
- Bruno Guillemot, CRMP (Conseil régional de Midi-Pyrénées).
- Patrick Lévy, directeur du CRT (Comité régional du tourisme).
- Bernard Lobel, DRJS (direction départementale de la Jeunesse et des Sports).
- Éric Pujols, Fédération départementale des chasseurs du Lot.
- André Reiniche, président du Comité départemental et régional de la randonnée pédestre.

### COMMISSION ENVIRONNEMENT, HABITAT ET URBANISME

- **Calès** > Éric Simon, conseiller municipal.
- **Caniac-du-Causse** > Jean-Pierre Sabrazat, maire.
- **Concots** > Jean-Louis Dehainault, conseiller municipal.
- **Corn** > Robert Albagnac, conseiller municipal.
- **Couzou** > Daniel Boudot, conseiller municipal.  
> Sandrine Rivière, conseillère municipale.
- **Cras** > Maurice Soulié, conseiller municipal.

- **Cremps** > Michel Rouelles, maire.
- **Gramat** > Didier Ruscassie, conseiller municipal.
- **Gréalou** > Valérie Vedrunes, conseillère municipale.
- **Issendolus** > Corinne Cros, conseillère municipale.
- **Laramière** > Robert Fayret, conseiller municipal.
- **Livernon** > Yves Neveux, conseiller municipal.
- **Mayrinac-Lentour** > Yves Bergougnot, conseiller municipal.
- **Nadillac** > Géralde Nivel, maire.
- **Quissac** > Daniel Chiona, conseiller municipal.
- **Rignac** > Daniel Wattier, maire.
- **Sabadel-Lauzès** > Marie-Josée Ibarra, conseillère municipale.
- **Saint-Cernin** > Michèle Lacam, conseillère municipale.
- **Saint-Martin Labouval** > René Maurel, conseiller municipal.
- **Saint-Simon** > Christophe Prunet, conseiller municipal.
- **Sauliac-sur-Célé** > René Magne, maire.
- **Sénaillac-Lauzès** > Jacques Audoin, conseiller municipal.
- **Séniergues** > Michel Thébaud, conseiller municipal.
- **Sonac** > Jean-Pierre Calmon, maire.
- **Thégra** > Laurent Albagnac, conseiller municipal.
- **Thémines** > Marc Guichot, conseiller municipal.
- **Vers** > Céline Vernhet, conseillère municipale.

*Vos élus siègent au sein du Parc naturel régional, au côté de représentants du monde associatif et de divers organismes partenaires. Ils sont à votre écoute. Vous pouvez les solliciter pour évoquer toute question concernant le territoire, ou, tout simplement, vous informer.*



### Henri Gratiàs

*Vice-président en charge de l'agriculture et de la forêt (maire de Durbans)*



### Chantal Méjécaze

*Vice-présidente en charge de l'environnement (mairie de Fontanes-du-Causse)*



### Angelo Parra

*Vice-président en charge des relations avec l'Interparcs Massif central et la Fédération des Parcs (Conseil régional)*



### Jacques Pouget

*Vice-président en charge de l'éducation au territoire (mairie de Lalbenque)*



### Jacques Ravaud

*Vice-président en charge de la culture, du patrimoine et de la communication (CC Vallée et Causse)*

• **Vidaillac** > Jean-Claude Guilhem, conseiller municipal.

#### Représentants d'associations, partenaires...

- Claudie Artéro, direction régionale de l'Environnement.
- Jacqueline Cuzin, CVA (Comité de la vie associative du Parc).
- Jean-Paul Fialip, Quercy Énergies.
- Jean-Jacques Lagasquié, CSP.
- Jean-Jacques Ranouil, office national de la Chasse.
- Patrick Ruffié, président de la Fédération des AAPPMA du Lot.
- Jean-Pierre Saulière, Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot.

#### COMMISSION ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SERVICES À LA POPULATION

- **Bach** > Pierre Burg, maire.
- **Berganty** > Josette Péreira, conseillère municipale.
- **Blars** > Claude Soiro, conseiller municipal.
- **Cabrerets** > Daniel Jay, conseiller municipal.
- **Cambes** > Jacques Lutz, maire.
- **Caniac-du-Causse** > Bernard Costes, conseiller municipal.
- **Escamps** > Christiane Molesin, conseillère municipale.
- **Flaujac-Gare** > Sébastien Laspalles, conseiller municipal.
- **Ginouillac** > Stéphane Boy, conseiller municipal.

• **Gramat** > Roland Puech, conseiller municipal.

• **Labastide-Murat** > Aurélien Pradié, conseiller général.

• **Larnagol** > André Ortalo-Magne, maire.

• **Le Bastit** > Didier Angelibert, conseiller municipal.

• **Lentillac-du-Causse** > Thérèse Tiberghien, conseillère municipale.

• **Livernon** > Jacques Coldefy, maire.

• **Montfaucon** > Christian Poujade, maire.

• **Padirac** > Vincent Martin, président de la Communauté de communes.

• **Promilhanes** > Olivier Falret, conseiller municipal.

• **Saint-Géry** > Bernard Austruy, maire.

• **Saint-Sauveur-la-Vallée** > Marcel Serres, conseiller municipal.

• **Tour-de-Faure** > Didier Redon, conseiller municipal.

• **Valroufié** > Raoul Bargues, maire.

• **Varaire** > Edwige Courpet, conseillère municipale.

• **Vaylats** > Brigitte Rouelle, maire.

#### Représentants d'associations, partenaires...

- Jean-Louis Chauzy, CESR (Comité économique et social régional).
- Éric Lalande, CESR.
- Philippe Loos, sous-préfet de Gourdon.
- Jean-Claude Lugan, CSP.
- Solange Maigne, présidente du Comité économique et social du Parc.
- Jan Recourt, CCI du Lot.

#### COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE

• **Bio** > Chantal Vezinet, conseillère municipale.

• **Caniac-du-Causse** > Sandrine Bergougnot, conseillère municipale.

• **Cieurac** > Jean-Guy Valette, conseiller municipal.

• **Crécols** > Lucienne Femy, maire.

• **Escamps** > Christiane Molesin, conseillère municipale.

• **Espédaillac** > Samuel Pons, conseiller municipal.

• **Gramat** > Gisèle Mauries, conseillère municipale.

• **Lalbenque** > René Gleizes, vice-président de la Cté de communes.

• **Limogne-en-Quercy** > Daniel Marin, conseiller municipal.

• **Limogne-en-Quercy** > Francis Mercadier, conseiller municipal.

• **Lugagnac** > Maxime Carnajac, maire.

• **Orniac** > Nicole Bréhier, conseillère municipale.

• **Padirac** > Nadine Boy, conseillère municipale.

• **Rocamadour** > François Larramendy, conseiller municipal.

• **Saint-Cernin** > François Sirdey, conseiller municipal.

• **Saint-Cirq-Lapopie** > Christine Glaise, conseillère municipale.

• **Saint-Jean-de-Laur** > Martine Deller, conseillère municipale.

• **Sauliac-sur-Célé** > Daniel Bancel, conseiller municipal.

• **Vaylats** > Jean-Jacques Conte, conseiller municipal.  
> Danielle Comte, conseillère régionale.  
> Monique Martignac, conseillère régionale.

#### Représentants d'associations, partenaires...

- Yves Balbin, Musicausse et Campagn'Art.
- Philippe Calmon, CSP.
- L'Inspecteur d'académie.
- Le président du GRAINE Midi-Pyrénées.
- ARCA (Assier).
- Cathie Naude, Agence régionale pour l'environnement.
- Jean-Claude Pujols, président du CVA.
- Serge Ricou, inspection départementale de l'Éducation nationale.
- Jean-Marc Salemme, directeur DDJS.
- Patrick Sauveplane, DRJS.
- Monique Serres, CSP.
- Maguy Vayssouze, Foyers ruraux du Lot.

*> Pour en savoir plus sur la création, les missions, les instances, le fonctionnement du Parc naturel régional des Causses du Quercy, consultez le site [www.parc-causses-du-quercy.org](http://www.parc-causses-du-quercy.org), rubrique Comprendre, ou lisez le n° 1 du journal notreparc.*

# Au quotidien

## L'herbier numérique des écoliers de Gréalou

*Les enfants de l'école communale de Gréalou sont partis sur les chemins des écoliers d'autrefois à la recherche des plantes sauvages et des savoirs oubliés, l'occasion d'un dialogue entre enfants et anciens du village. De cette rencontre est né un herbier numérique, qui constitue un plus dans leur apprentissage scolaire.*

### NOUVEL APPEL À PROJETS

En 2008-2009, ce sont près de 200 enfants qui ont participé à l'opération *J'agis pour les Causses du Quercy*, que ce soit par le biais d'écoles ou de centres de loisirs. 5 projets ont ainsi vu le jour: la création d'un herbier et l'élaboration d'un outil multimédia (école de Gréalou); la création d'un jardin biologique (école de Sabadel-Lauzès); la création de jardins, la réalisation d'un reportage photographique et d'une exposition (centre de loisirs de Tour-de-Faure et écoles de Saint-Géry); des ateliers découverte permettant l'apprentissage de l'éco-citoyenneté et de la gestion des déchets, et la mise en place d'un festival pour les enfants (ALSH d'Assier); des actions de fleurissement dans la Communauté de communes du Pays de Lalbenque, des reportages, l'organisation d'un rallye et d'une soirée festive (centre de loisirs de Lalbenque). Un nouvel appel à projets est lancé par le Parc pour l'année scolaire 2009-2010.

Rappelons que les projets sont cofinancés par le Parc, la Région et l'Europe, dans le cadre du *Programme éducatif en direction des enfants du Parc naturel régional 2008-2010*.

> **Pour en savoir plus**, vous pouvez contacter Patricia Monniaux, chargée de mission Éducation au territoire et au Développement durable au 05 65 24 20 50.



**A**drien, Amandine, Bastien, Cécile, Émilien, Gaspard, Lisa, Loïc, Nathan et Thibault sont élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école communale de Gréalou et désormais experts sur les plantes du causse! Ils viennent de réaliser un travail remarquable sur l'identité naturelle et paysagère du causse de Gréalou, en allant sur la trace des plantes les plus caractéristiques et des lieux-dits. L'herbier constitué est aujourd'hui édité sous format papier et sous format numérique. Le projet *Sur le chemin des écoliers d'hier et aujourd'hui* s'est par ailleurs conclu sur une journée très conviviale, le samedi 6 juin dans le cadre des *Journées nature de Midi-Pyrénées*. Elle a rassemblé les enfants, qui ont fait part de leurs découvertes, et les anciens du village, venus évoquer, parfois dans leur patois, la mémoire de leur propre enfance et de leur expérience de la nature.

### Une version innovante de la « leçon de choses »

« Cette journée a été très réussie, les enfants ont fait preuve d'esprit d'initiative, y compris ceux qui peuvent avoir des difficultés dans le cadre scolaire », souligne Françoise Le Moing, animatrice de l'association locale Grandir, qui a conçu et accompagné les enfants tout au long du projet: entre collecte d'informations sur les livres et les ordinateurs du point multimédia de Gréalou, sorties sur le terrain, réalisation d'un jeu des 7 familles sur le thème des plantes et réalisation des supports papier et numérique. « Cette expérience était passionnante pour les élèves, indique Virginie Alessandri,

leur jeune institutrice. Mais c'était aussi un projet scolaire, en lien avec l'apprentissage de l'écrit, des sciences de la vie, de la géographie ». Et d'ajouter: « Grâce à cette démarche, nous allons pouvoir candidater au label éco-école, ce qui serait une belle reconnaissance. Nous avons pour objectif, ensuite, de travailler sur le thème de l'alimentation ».



Un apprentissage original qui met le numérique au service de la nature...

### La mémoire commune des fleurs et des hommes

Le Parc naturel régional a soutenu cette initiative dans le cadre de son appel à projets *J'agis pour les Causses du Quercy*, destiné aux écoles et centres de loisirs. Ce programme, initié en 2008, vient en complément de celui des classes de découverte et d'éducation à l'environnement mises en œuvre, depuis 2001, en prenant appui sur des associations locales. « Grandir y a répondu sur la base de ce qu'elle sait faire: nous proposons, depuis trois ans, des sorties découverte sur les fleurs du causse », précise Françoise Le Moing.

« L'idée n'était pas de réaliser un herbier scientifique, mais de faire comprendre aux enfants qu'une plante grandit de la même manière qu'une personne et que respecter l'environnement, c'est respecter l'humanité. Elle était aussi de favoriser un lien inter-générationnel qui est essentiel à la mémoire et l'identité de nos territoires ».



Cette année, les Classes de découverte proposent un nouveau thème : celui des paysages.

## Leçons sur les « pelouses sèches »

**D'**un côté, un groupe d'écoliers qui apprend à connaître les insectes, accompagné par un animateur de l'association Les Amis du Célé... De l'autre, guidé par un animateur de l'association Quercy Nature, un groupe qui est à l'écoute du chant des oiseaux. L'animation se déroule à la ferme de la Loge, une exploitation située à proximité de Concots où les agriculteurs, Jacqueline et Jean-Marie Aillet, ont opté pour un mode de production biologique.

### Leçon n° 1 : Préserver l'environnement, c'est préserver l'avenir

Conçue par le Parc naturel régional, en partenariat avec l'Éducation nationale et le Réseau d'éducation à l'environnement du Lot (REEL), la formule des *Classes de découverte* existe depuis 2001.

L'objectif, ainsi que le souligne Jacques Pouget, vice-président du PNR et maire de Lalbenque : « *C'est l'un des outils que le Parc a mis en œuvre dans le cadre d'une de ses missions fondamentales : l'éducation au territoire. Nous souhaitons sensibiliser les enfants au fait que préserver l'environnement, c'est aussi préserver l'activité humaine. Ils seront, demain, les acteurs de ce territoire* ». Une démarche très volontariste puisque

près de 3 000 enfants issus de plus d'une centaine de classes y ont déjà participé.

### Leçon n° 2 : À la découverte des « pelouses sèches »

Le programme des classes de découverte est axé sur de grandes thématiques correspondant aux milieux naturels qui caractérisent le territoire des Causses du Quercy. Ainsi les écoliers de Limogne travaillent-ils, aujourd'hui, sur le thème des « pelouses sèches »... Entre sorties sur le terrain, dont l'animation est confiée à des associations locales, et exercices en classe – de recherche, d'information, et de production de contenus – ils réaliseront un projet pédagogique qui est en lien avec les savoirs fondamentaux comme la lecture et l'écriture, mais aussi la géographie, l'histoire.

Afin de les y aider, le Parc met à la disposition de l'enseignant un dossier pédagogique et prend en charge le financement des animations et des déplacements. Rappelons également que le PNR conduit, depuis sa création, une action en faveur de la restauration des pelouses sèches dans le cadre de contrats passés avec les exploitants agricoles. En 2010, ce sont les paysages et les mares et lacs de Saint-Namphaise qui seront étudiés. ■

## En bref

### V<sup>E</sup> RENCONTRES ASSOCIATIVES DU PARC

C'est le dimanche 27 septembre qu'ont eu lieu, à Thégra, les V<sup>e</sup> *Rencontres associatives du Parc naturel régional des Causses du Quercy*. Renouvelée chaque année, cette manifestation permet aux associations présentes sur le territoire de faire connaître leurs actions, d'échanger sur leurs expériences, à travers des animations, des débats, et de partager un agréable moment de convivialité. Organisées par le Comité de la vie associative (CVA) du Parc, elles sont aussi l'occasion de travailler sur sa nouvelle *Charte* et d'aborder les attentes réciproques Parc/associations.

### POUR LA 1<sup>RE</sup> FOIS, DES ASSISES TERRITORIALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Comment renforcer l'Éducation à l'environnement au sein de l'école? Comment y sensibiliser les entreprises?... S'appuyant sur des exemples concrets (accueil du public sur le marais de Bonnefont, réalisation avec les élèves de Reyrevignes d'un observatoire avec des matériaux locaux à Puy-Blanc, société



coopérative d'intérêt collectif et jardin pédagogique en Bouriane, « artisans messagers » autour de l'éco-construction...), une cinquantaine d'acteurs publics (collectivités, État...) et privés (associations, prestataires d'activités de pleine nature...) ont débattu de ces thèmes à l'occasion des *Assises territoriales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable* qui ont eu lieu le 3 juin dernier à Orniac, au centre d'animation nature des Amis du Célé. Ces rencontres étaient organisées à l'initiative du Parc en vue des *Assises régionales* (mi-juin à Toulouse) et des *Assises nationales* (fin octobre à Caen). Cette réflexion partagée alimentera aussi le futur contenu de la *Charte* du Parc naturel régional.

# Au quotidien

## Un vrai « coup de pouce » aux initiatives locales

La Communauté européenne a validé le dossier de candidature déposé par le Parc naturel régional des Causses du Quercy et le Pays bourrian dans le cadre du programme européen Leader. 2 millions d'euros vont ainsi accompagner des initiatives locales émanant de collectivités, de professionnels ou d'associations.

« Grain de malice », cela vous dit quelque chose ? C'est ainsi qu'a été baptisée la halte-garderie mise en service depuis 2006 par la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat. Au même endroit, vous trouvez également un relais assistantes maternelles (RAM). Cet équipement accueille en outre, au 2<sup>e</sup> étage, une bibliothèque.

La construction et la mise en service de cette structure ont été rendues possible par des financements obtenus par le Parc naturel régional dans le cadre du programme européen Leader +.

### Un nouveau programme de financement européen pour le territoire

Le programme Leader + est à présent clos, mais un nouveau programme est lancé. À travers celui-ci, des financements peuvent être mobilisés aussi bien pour les collectivités locales, les entreprises et les associations qui œuvrent, sur les territoires du Pays bourrian et du Parc naturel régional, pour créer ou développer de nouveaux services au bénéfice d'une population en croissance et dont les besoins évoluent.



Dix enfants, leurs familles et plusieurs assistantes maternelles profitent quotidiennement de cet équipement...

Un appel à projets est lancé par le Groupe d'action locale (GAL) que forment le Pays bourrian et le Parc, comme cela avait été le cas dans le précédent programme.

### Adaptation du territoire à la nouvelle ruralité

Sous le thème « Adaptation du

territoire à la nouvelle ruralité », peuvent ainsi être aidées des actions (cf. encadré) concernant :

- la promotion de produits agricoles sous label qualité ;
- les activités de transformation à la ferme ;
- la préservation de la biodiversité en espace agricole et forestier ;

## ONZE TYPES D' ACTIONS RETENUS

Si votre projet s'inscrit dans un de ces axes, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide :

- 1 Créer des réseaux de diffusion des connaissances (agriculture).
- 2 Développement et pérennisation des micro-entreprises dans les métiers de bouche (artisanat).
- 3 Accompagner les agriculteurs dans des projets de diversification et de développement de nouvelles activités économiques (agriculture).

- 4 Valoriser les produits de qualité (agriculture).
- 5 Soutenir les modes de production favorable à la biodiversité (environnement/agriculture).
- 6 Investissements de transformation fermière (agriculture).
- 7 Animation de la stratégie du GAL sur la filière bois (environnement/agriculture).

- 8 Développer un tourisme équitable déclinant les objectifs de la Charte européenne du tourisme durable (tourisme).
- 9 Offrir des services et équipements adaptés aux nouveaux besoins des habitants (services collectifs enfance-jeunesse, sports, culture).
- 10 Soutenir une offre culturelle de qualité valorisant le patrimoine (culture, patrimoine).
- 11 Information des acteurs locaux afin de favoriser la qualité de vie (information professionnelle, animation, promotion).

## ZOOM : DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS AUX NOUVEAUX BESOINS DES HABITANTS

Trois domaines sont concernés: enfance-jeunesse, sport et culture. Les acteurs éligibles sont aussi bien les collectivités locales que les associations. Tout projet devra avoir une vocation intercommunale. La demande de financement peut concerner des investissements matériels (réalisation d'équipements en faveur de l'enfance, de la jeunesse, équipements sportifs, aménagement de salles culturelles existantes...), mais aussi des initiatives destinées à encourager la diffusion artistique et culturelle itinérante, les résidences d'artistes (avec ateliers, stages, interventions auprès du jeune public)...

- le tourisme durable (en lien avec la *Charte européenne du tourisme durable*);
  - la construction d'équipements de petite enfance ou de sport;
  - le développement et le maintien d'entreprises dans les métiers de bouche.
- À noter que les démarches collectives, associant un grand nombre d'acteurs ou de métiers, sont encouragées.

### Une aide au montage des dossiers

Pour le territoire et ses forces vives, ce nouveau programme représente l'apport de 2 M€ de financement. Une enveloppe dont la gestion est assurée par le PNR, avec l'appui des services de l'État.

Attention! ce programme Leader couvre la période 2009-2013 et les taux d'aide publique sont variables selon le domaine concerné. L'équipe du Parc est là pour vous informer sur les modalités de dépôt d'une demande d'aide financière et vous accompagner techniquement dans l'élaboration de votre dossier et de votre projet.

*La boulangerie de Cabrerets a bénéficié du programme.*



**840 000 euros** mobilisés par le Parc lors du programme Leader + (2002-2007) qui ont généré **3,4 M€** d'investissement;

une **centaine** d'emplois créés sur le territoire du GAL;

**60** emplois sur celui du Parc.

**119** actions soutenues, dans les secteurs privés, associatifs, publics, dont l'artisanat: aide à l'achat de matériel pour la création d'une entreprise de terrassement à Tour-de-Faure; aide à l'achat de matériel pour la reprise d'une pizzeria à Gramat...

*> Pour en savoir plus, vous pourrez vous procurer au cours de l'automne, auprès du Parc naturel régional ou du Pays bourrian, une plaquette qui précise les critères de sélection des projets et les modalités de candidature. Ces éléments seront aussi téléchargeables sur le site internet du Parc naturel régional [www.parc-causses-du-quercy.org](http://www.parc-causses-du-quercy.org).*

## UN LIVRET JEUX POUR LES ENFANTS, DES ÉCONOMIES POUR LES PARENTS

À travers ce livret, recelant de nombreux jeux, vos enfants se promènent dans différents sites du Parc naturel régional en compagnie de Léa, Théo et Purlaine: plongez dans les secrets de la Préhistoire, suivez les parcours mystérieux de l'eau, aventurez-vous dans le ventre de la terre... Mais l'intérêt de ce document ne s'arrête pas là! En le faisant tamponner sur le 1<sup>er</sup> site que vous visitez, vous ne payez pas pour votre enfant sur le site suivant et l'opération se poursuit de site en site... En résumé, ce ne sera payant pour votre enfant qu'une seule fois! Alors qu'attendez-vous pour en profiter?

Vous pouvez vous procurer ce livret gratuitement dans les offices de tourisme des Causses du Quercy, sur chacun des sites visités, dans les locaux du Parc à Labastide-Murat (Tél.: 05 65 24 20 50) ou auprès du Comité départemental du tourisme du Lot (Tél.: 05 65 35 07 09).

## UNE CARTE PRATIQUE, INVITATION À L'ÉVASION...

Découvrir le Parc naturel régional sous toutes ses facettes, telle est la vocation de cette carte. Elle vous indique les offices de tourisme du territoire, les monuments historiques, les moulins, les circuits de randonnée, les lieux de baignade...

La gastronomie n'est pas non plus oubliée, avec une liste des marchés à l'année et durant l'été. Son petit format vous permet de l'emporter avec vous lors de vos excursions.

Cette carte est disponible gratuitement dans les offices de tourisme, les sites touristiques, au Parc naturel régional.



# Au quotidien

## Du pâturage à l'auberge

*Grâce à un contrat « Natura 2000 », le village d'Espagnac Sainte-Eulalie retrouve son auberge rurale et accueillie, du même coup, une nouvelle exploitation agricole.*

**L'**auberge « L'hôte paysan », au cœur du village d'Espagnac Sainte-Eulalie, dans la vallée du Célé, est une halte gastronomique originale. À sa tête : Muriel, agricultrice originaire du Gers, et Saïd, cuisinier originaire de Decazeville, pour qui l'installation ici, en 2007, relevait d'un pari. Mûri de longue



Saïd, Muriel et Gérard Palaprat : un couple et une commune qui trouvent leur compte à Natura 2000.

date, leur projet était de proposer un accueil touristique en zone protégée, sur la base de l'autosubsistance : le maraîchage et la viande seraient produits « maison ». Sollicitée par le jeune couple pour la mise à disposition de terres agricoles, la Commune d'Espagnac Sainte-Eulalie a donné son aval au projet, projet concrétisé par la signature d'un contrat *Natura 2000* avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy (voir l'encadré ci-contre).

### Faire vivre le village

« Ce qui nous a intéressés dans ce projet, confie Gérard Pélaprat, adjoint au maire, c'est que la Commune est propriétaire d'un gîte

d'étape, et qu'en l'absence de cette auberge, les randonneurs n'auraient pas de quoi s'alimenter. C'est un intérêt bien compris entre Muriel, Saïd et nous. Ça fait vivre le village. L'apport de l'opération n'est pas seulement environnemental ».

Sous statut d'activité agricole connexe, l'exploitation de Muriel conjugue l'entretien de terres communales (8,5 hectares) et une auberge paysanne. Grâce au contrat, les brebis du jeune couple pâturent à environ une heure à pieds de là. Tous les produits, y compris les agneaux, sont destinés à être écoulés au sein de l'auberge (cela représente actuellement 80 % des besoins de l'activité). Avec les nouvelles terres louées à la Commune, l'autosubsistance devrait être atteinte dans un an. « C'est ainsi que je suis bergère, maraîchère, serveuse... Et que Saïd est cuisinier-paysan », résume malicieusement Muriel.

### Une table paysanne et élaborée

Avec plus de vingt ans de fourneaux derrière lui, Saïd relève ici le défi du plat unique, qui doit à la fois surprendre et satisfaire tous les palais. Construite autour de la viande d'agneau



du causse, sa cuisine est élaborée, fondée sur des produits exclusivement locaux et saisonniers, tirés des jardins et pâturages de

sa compagnie. Les saveurs font la part belle aux herbes et condiments naturels et les mariages de légumes et de fruits sont riches en tonalités gourmandes. C'est, en somme, du « régional épicié », qui assume pleinement le terroir en le magnifiant par quelques touches savantes et colorées.

La première saison s'est avérée plutôt encourageante, avec une clientèle essentiellement composée de randonneurs. Les repas sont servis le soir dans la salle commune ou, lieu enchanteur, sous les arcades de l'ancien prieuré. Même en hiver, saison où le gîte communal est fermé, la fréquentation locale a confirmé la pertinence de cette offre originale et accessible. ■

## ROUVRIRE LE PAYSAGE

Les pelouses sèches sont un patrimoine paysager du causse, que le recul de l'activité agricole menace. Lorsque ces pelouses ne sont pas utilisées pour le pâturage ovin, le taillis et la lande gagnent du terrain.

Pour le Parc naturel régional, l'objectif de la restauration des pelouses sèches est donc double : environnemental et d'aide à la pratique de l'élevage ovin. Le contrat *Natura 2000* signé avec la Commune d'Espagnac Sainte-Eulalie, à l'automne 2008, vise ainsi la restauration d'une parcelle de pelouses sèches. Situés au sommet du lieu-dit « la Borie basse », 8,5 hectares ont été réouverts, pour partie mécaniquement et pour partie manuellement. Des clôtures ont été posées pour baliser le parcours des brebis.

Une convention d'une durée de 5 ans a été signée avec l'exploitante agricole afin de garantir la gestion pastorale, la Commune demeurant propriétaire de la parcelle.

Celle-ci a assumé le coût des travaux, de l'ordre de 11 000 euros, qui seront ensuite presque intégralement remboursés par l'Europe (50 %) et l'État (50 %).

# Initiatives

## La haute technologie au cœur des champs

À Thégra, la société ITHPP développe des applications scientifiques et technologiques au plus haut niveau. Un bel exemple d'innovation industrielle au cœur d'un territoire rural.

C'est un bâtiment semi-industriel discrètement inscrit dans une colline surplombant le village de Thégra, au nord du Parc naturel régional des Causses du Quercy. La société ITHPP, installée sur le site depuis 1997, est une PME qui conjugue savamment artisanat, technologie de pointe et recherche, pour les besoins, en particulier, de la Défense nationale.

### De la « foudre » à la machine scientifique

Gauthier Demol, directeur de l'entreprise depuis 2006, décrit ainsi son activité : « La meilleure analogie que l'on puisse trouver aux applications scientifiques que nous développons, c'est le mécanisme de la foudre : ce que nous faisons, à petite échelle, c'est d'accumuler de l'énergie et de la libérer sur des temps très courts ».

S'appuyant sur ce principe, les scientifiques et ingénieurs d'ITHPP fabriquent des machines de laboratoire permettant, par exemple, de mesurer le comportement et la résistance des matériaux soumis à des pres-

sions très élevées. La société usine elle-même ou assemble des éléments mécaniques issus pour l'essentiel d'un réseau de fournisseurs locaux. Les principaux utilisateurs de ces machines sont des laboratoires ou centres de recherche situés en France, mais le savoir-faire d'ITHPP lui donne aussi accès à des débouchés à l'étranger : États-Unis, Royaume-Uni, ou encore Espagne.

### Un cadre de travail approprié

La présence du centre d'études de Gramat à proximité explique l'implantation d'ITHPP au cœur d'une zone rurale. Mais rien ne se serait fait sans la volonté de Laurent Frescaline, originaire du Lot, de créer sa propre activité sur un territoire auquel il est très attaché et de venir y résider. Ainsi, lorsque les locaux de Thégra, anciennement occupés par une entreprise de textile, se trouvent vacants, il franchit le pas, avec le concours de la collectivité. La Communauté de communes du Pays de Padirac, propriétaire du site, le met à sa disposition sous forme d'atelier-relais (une forme de crédit-bail). En une décennie, l'activité se

Gauthier Demol note que « Le cadre de travail (espace, calme) est un atout pour développer sereinement une activité de pointe ».



### ITHPP EN QUELQUES LIGNES...

ITHPP (International Technologies For High Pulsed Power) existe depuis 1997. Spécialisée dans les technologies générant de fortes tensions et de forts courants, elle est actuellement dirigée par Gauthier Demol. Elle emploie 22 personnes. Grâce à l'extension réalisée récemment, la surface d'exploitation a été portée à plus de 1 500 m<sup>2</sup>. L'entreprise a souhaité que ce soit aussi l'occasion de mieux intégrer les bâtiments au site naturel.

consolide au point de nécessiter une extension du bâtiment originel. La CC du Pays de Padirac, le Département et la Région accompagneront à nouveau l'investissement de l'entreprise... bien ancrée dans le territoire, innovante, et génératrice d'emploi.

De fait, « cette implantation n'est pas un frein pour le développement de nos marchés, y compris à l'export », explique Gauthier Demol. Le cadre de travail (espace, calme) est un atout pour développer sereinement une activité de pointe. En outre, la nature de l'activité ne génère pas des besoins en transports trop importants. En revanche, « la seule et vraie difficulté de notre implantation en zone rurale se situe au niveau des ressources humaines », souligne le directeur d'ITHPP. Ce d'autant que l'entreprise recherche du personnel à la fois très qualifié et ayant des compétences en ingénierie multiples. Le directeur fait notamment son « marché », pour les qualifications les plus élevées, auprès des laboratoires de recherche et des facultés, à Paris, Brive, Limoges, Toulouse, Brest. Et l'expérience lui a appris que « ce qui emporte la décision, c'est l'intérêt du travail que nous proposons ». Mais, la qualité de vie qu'offre le territoire est bien « la cerise sur le gâteau ».

# Tour d'horizon

## L'intervention touristique du Parc naturel

*Le tourisme est un domaine d'action important du Parc naturel régional. Maxime Verdier (président de la Commission tourisme), Pierrick Navizet (responsable du Pôle tourisme durable et activités de pleine nature) et Lucie Brousse (chargée de mission Tourisme durable) font le point ici sur les enjeux, les grands thèmes, la méthode, les partenariats, qui orientent cette action.*



Un mobilier Parc est installé dans les offices de tourisme...

**Le Parc naturel régional est signataire de la Charte européenne du tourisme durable...**

**Maxime Verdier:** « Effectivement, notre projet a été agréé en octobre 2008 et nous avons rejoint un réseau de quelques 75 adhérents, des espaces protégés répartis sur toute l'Europe ».



**Qu'est-ce qui a motivé cette adhésion et qu'apporte-t-elle au territoire ?**

**M. V.:** « Pour le Parc naturel régional, le tourisme est un thème important, stratégique. Les Causses du Quercy abritent les sites touristiques les plus visités du Lot, beaucoup d'emplois sont liés à ce secteur, et on peut ajouter que la présence des visiteurs en saison esti-

vale permet bien souvent de maintenir ouverts à l'année les commerces de proximité nécessaires à la vie locale. Le premier avantage de cette adhésion est, pour nous, de bénéficier d'un cadre global et méthodologique pour la mise en œuvre de nos actions avec cette idée que la qualité, et notamment la qualité environnementale, est un plus. Les touristes nord européens, par exemple, y sont très sensibles. Cela peut influencer leur choix de destination. Le second, et pas le moins important, est de fédérer les acteurs locaux autour du développement d'un tourisme responsable axé sur la préservation des

patrimoines locaux et leur mise en valeur, tout cela au bénéfice des habitants ».

**Comment les collectivités et les partenaires travaillent-ils sur les dossiers tourisme du Parc naturel régional ?**

**M. V.:** « Tout d'abord les travaux menés sur les orientations, les actions et les thèmes à approfondir sur le tourisme, sont étudiés au sein de la Commission tourisme. Elle regroupe des élus communaux et intercommunaux ainsi que des représentants des partenaires institutionnels du Parc. Elle est également associée à l'élaboration de la nouvelle Charte. Une convention unit également le Comité départemental du tourisme (CDT) et le Parc depuis 2000 autour d'un programme d'actions annuel commun. Les actions développées concernent principalement : l'animation de réseaux (offices de tourisme, hébergements nature, sites accueil enfants), la formation des acteurs... ».

**Quels sont les principaux dossiers sur lesquels le Parc naturel régional va renforcer ses interventions ?**

**M. V.:** « Le renforcement des actions de promotion du territoire est une priorité. En mutualisant nos moyens avec ceux du CDT, du Comité régional du tourisme (CRT) et des offices de tourisme, nous voulons mettre l'accent sur la notion d'espace protégé et en faire une valeur ajoutée en tant que destination touristique. Toujours en partenariat, la création de produits de découverte des patrimoines et des activités de pleine nature est programmée. Enfin, une démarche d'accompagnement des entreprises touristiques dans une perspective de développement durable et d'attribution de la marque *Accueil du*

*Parc naturel régional* est en train d'être développée ».



**Quels sont les enjeux concrets de cette démarche ?**

**Pierrick Navizet:** « Il s'agit de proposer aux entreprises volontaires de faire

un état des lieux de leur fonctionnement au regard des critères du développement durable, de leur proposer des actions pour les aider à accueillir leur clientèle et à formaliser leur contribution pour améliorer leur impact sur l'environnement, la vie et l'économie locale ».

**Lucie Brousse:** « L'entreprise candidate, doit s'engager, pour une durée de trois ans, dans une démarche de progrès. Le processus dure un an environ, avec un autodiagnostic, un audit sur place, avec la définition des actions ».

**M. V.:** « La candidature est présentée au Comité technique de la *Charte européenne* que le Parc anime. Il est composé de

techniciens de différentes structures : CRT, CDT, CAUE, Quercy Énergies, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat... Les membres donnent des conseils et/ou préconisations supplémentaires. Puis le dossier est présenté à la Commission tourisme, pour avis avant validation finale ».



**Quelles améliorations sont attendues au niveau du fonctionnement de l'entreprise candidate ?**

**Lucie Brousse :**

« Il s'agit de mettre en place des actions simples en faveur

du développement durable : favoriser la biodiversité, préférer l'achat de produits locaux, utiliser des produits d'entretien éco-label-

lisés, économiser l'énergie, participer aux formations proposées... Bien entendu, nous sommes là pour accompagner le professionnel afin qu'il puisse adapter ses prestations, et mettre en place sa démarche de progrès à son rythme ».

**Au final, quelles sont les entreprises qui pourront bénéficier de la marque Accueil du Parc naturel régional ?**

**Pierrick Navizet :** « Les entreprises les plus "performantes" en matière de développement durable. Cette marque reconnaît leur engagement dans une démarche de gestion environnementale et de mise en valeur des Causses du Quercy ».

**M. V. :** « La démarche vise à étendre le réseau des professionnels bénéficiant de la marque, tels que les "gîtes Panda" et les "hôtels au naturel". Nous avons posé les bases et nous sommes maintenant prêts à travailler avec les entreprises qui le souhaitent ».



### UNE IDÉE CADEAU ORIGINALE

Un coffret cadeau Smartbox® consacré aux Parcs naturels régionaux vient d'être lancé partout en France. Mais au fait, la Smartbox® c'est quoi ? C'est un petit coffret au sein duquel se trouvent notamment un petit livret de présentation des séjours et destinations et un chèque offrant une nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner dans un hébergement au choix (plus de 70 séjours sont proposés dans 38 PNR). Il y a aussi le *Plus Parc* : pour le Parc naturel régional des Causses du Quercy, il s'agit d'un guide systématiquement remis aux « visiteurs Smartbox® ».

Alors, pour vos idées cadeau, ne cherchez plus ! Vous trouverez le coffret Smartbox® « Séjour Parc naturel régional » dans les boutiques Smartbox® et dans de nombreux autres points de vente indiqués sur [www.smartbox.com](http://www.smartbox.com).



### Thierry Contenssou, directeur des grottes de Lacave « On a tout intérêt à travailler ensemble »

Lieu majeur du patrimoine lotois – l'ouverture au public s'est faite il y a plus de 100 ans – les grottes de Lacave sont un témoin caractéristique du sol existant sur le territoire du Parc ainsi qu'un vecteur de tourisme (6 millions de visiteurs depuis l'ouverture).

Depuis la création du Parc, rappelle Thierry Contenssou,

actuel directeur du site : « Nous avons travaillé en partenariat dans le domaine du tourisme : je pense, en particulier, au livret jeu pour les enfants et les familles (lire en page 15) ». Un partenariat dont il aimerait qu'il « puisse s'étendre en hors saison, avec des actions au bénéfice de la population locale : nous disposons d'une salle qui peut accueillir, comme c'est le cas en été, des concerts, des débats ».

**Motivé par la vision à long terme, l'expérience, la marque...**

Vision à long terme, expérience nourrie des autres PNR, visibilité de l'appellation Parc auprès des visiteurs... Autant de motifs, pour les

Grottes, de s'engager dans ce partenariat même si, rappelle son directeur : « au départ, nous avons un peu peur de cette "grosse machine" ». Tout à fait satisfait de la relation entre les deux partenaires, il regrette toutefois que « nous soyons un peu perçus comme une "billetterie", alors que nous sommes là pour éduquer nos visiteurs, leur expliquer comment se sont formés les sols ».

Et d'ajouter « les actions touristiques du Parc doivent intégrer des dimensions comme l'harmonie avec le petit patrimoine, le caractère des Lotois, la vie même des grottes. En même temps, nous devons nous efforcer d'être plus accessibles au touriste "lambda", dont l'intérêt ne concerne pas seulement de grands sites ».

Proposer une offre touristique respectueuse de l'environnement, sur lequel le Parc conforte aujourd'hui son action grâce à l'adhésion à la *Charte européenne du tourisme durable*, est une priorité de longue date pour les Grottes de Lacave. « Nous sommes en site naturel sensible et nous avons un patrimoine à transmettre aux générations futures. Ainsi, lors de son réaménagement afin d'accueillir le public, nous avons mené des actions de préservation des concrétions. C'est aussi pour cela que nos visites guidées sont axées sur l'écologie, l'économie de la nature, le développement durable, le tourisme durable. Et je sais que nos visiteurs apprécient cette approche », rappelle encore Thierry Contenssou.

# Patrimoine

## Sur la piste de l'Azuré du serpolet...

L'identité du territoire est notamment liée à l'importance d'un patrimoine naturel, paysager, bâti, culturel, dont le Parc a vocation à favoriser la protection mais aussi la découverte au quotidien. Itinéraire découverte sur les traces d'un papillon...

**S**i vous empruntez l'itinéraire de randonnée « Entre Causse et Bouriane », vous aurez peut-être la chance de surprendre, au détour du chemin, ce superbe papillon. Parmi les « petits bleus », c'est le plus grand, avec ses 4,5 centimètres d'envergure. C'est aussi le seul, en Quercy, à posséder des taches noires ovales sur le fond bleu



du dessus de ces ailes. Leur dessous est, en revanche, très semblable à celui des autres espèces...

La chenille de l'Azuré du serpolet, vit, comme son nom l'indique, sur divers serpolets, mais aussi (et surtout dans les régions du Sud) sur la marjolaine (encore appelée « origan »).

Entre juin et septembre, pendant 3 à 4 semaines, la jeune chenille dévore les fleurs de ces plantes hôtes, puis elle va passer l'hiver à l'abri dans une fourmilière. Ce papillon protégé (il est interdit de le capturer sans autorisation) a en effet développé une stratégie très particulière pour se faire dorloter par les fourmis lorsque,

*Azuré du serpolet (Glaucopsyche arion) butinant une centauree des bois.*

dehors, il fait bien froid. Jugez plutôt: sa chenille, encore toute petite, descend à terre et se fait aborder par une fourmi rouge qui répond au doux nom de « Myrmica sabuleti », ce qui pourrait se traduire par « Fourmi rouge des sables ». Après un rituel de reconnaissance complexe, la fourmi emporte la chenille dans sa fourmilière. Une fois à l'intérieur la chenille elle dévore le couvain des fourmis rouges (œufs et larves). Le printemps revenu, la chenille se nymphose... Puis, de la chrysalide, sort le papillon, l'adulte, qui s'empresse de quitter la fourmilière pour aller compter fleurette... Vu la somme de conditions qui doivent être réunies pour que cette espèce puisse se perpétuer, on comprend aisément sa rareté. Mais en Quercy, c'est une espèce assez courante. ■

### Randonnée « ENTRE CAUSSE ET BOURIANE » (1)

Durée : 3 h 15  
Longueur : 12,5 km  
Balisage : jaune  
Difficulté : moyen

Situation : Beaumat  
(6 km de Labastide-Murat  
par les D 677, D 22 et D 194).  
Départ : place du calvaire  
à Beaumat.

Carte IGN n° 21390 O.



De la place partir en direction de l'église et tourner à gauche avant celle-ci. Rejoindre la D 194. Là, prendre à droite, descendre jusqu'au cimetière et arriver à un croisement avec un chemin. Tourner à gauche et descendre (pigeonnier tour) jusqu'à une fontaine. Prendre la route goudronnée sur la gauche et aller à droite au croisement.

**1** Après le virage, quitter la route et monter sur le chemin puis à un croisement monter sur la droite pour traverser la Garoustière et aboutir au croisement avec une route. Aller tout droit sur le chemin qui débouche sur Mindigot. Après la ferme, tourner à gauche et poursuivre sur le chemin qui descend vers le Périer puis croiser une route. Obliquer à gauche et contourner l'église par l'arrière. Descendre le chemin jusqu'à la route qui rejoint un large carrefour bordé d'une imposante bâtisse (ancienne gendarmerie).

**2** Tourner à gauche et prendre la route. Puis emprunter le sentier qui descend à droite et croise la route à deux reprises. À l'intersection avec une croix, obliquer à droite, passer le pont et aller vers un croisement dont l'une des petites routes monte à gauche.

**3** Monter vers Imbelpech et poursuivre tout droit, traverser la vallée et arriver à la D 22. Là, prendre à gauche sur 50 m puis bifurquer à droite sur le chemin qui longe le fond de vallée. Laisser deux croisements et aller à Galoubet. À la route, descendre par la gauche et arriver à un croisement en « T ». Tourner à gauche et aller au carrefour suivant (puits et ruines).

**4** Utiliser le chemin à droite et remonter (fontaines) à la D 22. La traverser et prendre le chemin qui monte en face pour rejoindre la route qui mène au hameau de Merle. Au croisement des routes, tourner à droite et arriver à une patte d'oie. Aller à droite,



passer au carrefour de la Croix-blanche. Tourner à droite sur la D 194 et passer le carrefour D 22/D 194.

**5** Au croisement avec un chemin, partir à gauche pour descendre au fond du vallon. À l'intersection avec un chemin transversal, tourner à gauche (prairies de fonds de vallée et anciennes granges). Plus loin, le chemin devient une route et permet de remonter jusqu'au chevet de l'église. Passer à l'arrière de celle-ci et aller tout droit pour rejoindre le départ.

1. Extraite du topo-guide Promenades et randonnées du Parc naturel régional des Causses du Quercy, disponible au prix de 7 € dans les offices du tourisme et les librairies du territoire.